

Assemblée générale annuelle au restaurant Le Cordon Bleu, à Ottawa

Par Veronica Cappella, trad. a., directrice, Traducteurs salariés
Traduction : Geneviève Sauvé, trad. a.

Le samedi 16 avril, des collègues se sont réunis au restaurant Le Cordon Bleu, à Ottawa, dans le cadre de l'assemblée générale annuelle de l'ATIO. La soirée promettait d'être fort intéressante. Plusieurs personnes présentes étaient venues se créer des réseaux et discuter des nouveaux règlements de l'OTTIAQ. Nous avons eu droit à un bon verre de vin et à de délicieux hors-d'œuvre dès notre entrée au manoir historique. Les membres de l'ATIO depuis plus de 25 ans ont été reconnus et la bourse Creighton Douglas a également été remise tôt dans la soirée à Stéphanie Roy, une étudiante en traduction à l'Université d'Ottawa. Stéphanie a aidé à mettre sur pied un service de traduction pour les groupes d'étudiants de son université et a siégé au comité organisateur des Jeux de la traduction de cette année qui ont eu lieu à l'Université d'Ottawa.

Ensuite, après quelques moments de conversation agréable, nous nous sommes rendus dans la cuisine d'essai, qui avait été transformée en salle de réunion. Nous avons alors constaté avec déception que le quorum n'était pas atteint. Par contre, bien que nous n'ayons pas été en mesure de discuter de sujets de l'AGA ni d'adopter le procès-verbal de l'an dernier, cette soirée a quand même permis aux membres de s'entretenir relativement à certains problèmes et préoccupations. En effet, nous avons examiné de manière approfondie l'impact des nouveaux règlements de l'OTTIAQ sur les membres de l'ATIO. Nous avons également discuté d'enjeux professionnels et de l'avenir de l'ATIO et du CTTIC. De plus, la mise en ligne prochaine du nouveau site Web de l'ATIO nous a été annoncée. Ce site comprendra une page pour les commentaires et la rétroaction des membres. On nous a aussi rappelé que le CTTIC a obtenu du financement pour

créer des cours de formation en ligne. Ces cours sont en voie d'élaboration et devraient être prêts sous peu.

Puisque nous n'avions pas quorum, il a été précisé que les membres voteraient par la poste.

Par la suite, nous avons participé à l'atelier Traduire le langage de la bouffe présenté par Naomi Duguid, voyageuse, écrivaine et experte culinaire. Les sujets ayant fait l'objet de discussions comprenaient la façon dont nous nous identifions à la nourriture et comment celle-ci est utilisée pour établir des ponts entre les cultures. En particulier, grâce à la mondialisation, les gens essaient de nouveaux aliments et nous pouvons retracer l'évolution de la nourriture par le biais des nouveaux mots et termes qui voient le jour. Nous avons également eu l'occasion de préparer (et ensuite de manger!) des nouilles typiques de diverses parties de la Chine et nous avons regardé un film sur la diversité des paysages de ce pays.



Naomi Duguid

Photo Ken Larose



Photo Ken Larose

Assemblée générale annuelle de l'ATIO

À l'intérieur

Votre nouveau Conseil 2011-2012.....	Pages 3-4-5
L'ATIO parraine les Jeux de la traduction à Ottawa	Page 4
L'heure des adieux	Page 5
Hommage aux jubilaires	Page 5
Attention à l'arnaque!	Page 6
Félicitations aux nouveaux agréés	Page 6
Réflexions sur les méthodes de travail des professions langagières au Canada	Page 7
Offre de services d'assurance aux membres de l'ATIO	Page 7

VOTRE NOUVEAU CONSEIL 2011-2012



Barbara Collishaw
Présidente

Je devais me présenter, donc me voici, votre nouvelle présidente.

Je voulais être enseignante, mais, à la place, je suis devenue traductrice et réviseure. J'ai commencé ma carrière au Bureau de la traduction en 1972 et je suis membre de l'ATIO depuis environ 30 ans. Je me suis arrêtée plusieurs fois en chemin, j'ai essayé la vie de traductrice et réviseure indépendante. Mais j'ai fini par réintégrer le Bureau de la traduction en 2000. Je travaille maintenant comme réviseure aux débats parlementaires.

Jusqu'à ces dernières années, mon implication dans la vie de l'ATIO s'était limitée au paiement des cotisations, aux événements, à la lecture d'*InformATIO*. J'ai aussi participé à quelques ateliers, assisté aux AGA et fait un peu de traduction bénévolement. Je fais partie du conseil d'administration de l'ATIO depuis déjà plusieurs années. Ce conseil est formé de personnes d'origines différentes qui partagent leurs points forts pour aider notre association à progresser.

Quelle est ma vision de l'ATIO pour les prochaines années? Je vois un plus grand respect de notre statut professionnel. Je vois une augmentation constante du nombre de membres jusqu'au jour où tous les traducteurs, terminologues et interprètes qualifiés auront rejoint notre association. Je vois aussi un plus grand nombre de membres participer à nos activités, en suggérer et les organiser.



Veronica Cappella,
Directrice Traducteurs salariés

Veronica Cappella a obtenu son baccalauréat en traduction et études hispaniques au Collège universitaire Glendon (Université York) en 2008. Elle a reçu son agrément en traduction français-anglais en 2010 et elle est actuellement traductrice dans cette même combinaison linguistique au Bureau de la traduction du gouvernement fédéral.

Veronica a séjourné dans différentes régions du Québec pour y travailler ou y étudier, notamment lors d'un programme de formation en français à Trois-Rivières, en 2004, ou encore d'un stage offert dans le cadre d'un programme d'échange entre l'Ontario et la Belle Province, durant l'été 2008.

Elle vient d'être élue directrice, Traducteurs salariés, au conseil de l'ATIO de 2011.



Yuri Geifman
Vice-président
Directeur, Interprètes judiciaires

D'abord professeur d'anglais, Yuri Geifman s'intéresse à la traduction après avoir décroché un emploi d'été auprès d'un grand magazine ukrainien de Kiev. Au fil de ses études, Yuri a obtenu un baccalauréat en russe de l'*University of Toronto*. C'est en 2001, en Ontario, qu'il deviendra traducteur agréé. Yuri traduit du russe et de l'ukrainien vers l'anglais et de l'anglais vers le russe, étant agréé dans ces trois combinaisons de langues. Ses domaines de travail sont le droit, le marketing et les affaires. Yuri sillonne également l'Ontario à titre d'interprète judiciaire agréé. Il vit à Toronto et rêve de passer quelques années à voyager en Chine et au Japon.



Denis Bousquet
Directeur, Traducteurs indépendants

Denis Bousquet est propriétaire et président du cabinet Traductions Nautilus limitée.

Outre ses fonctions au sein de l'ATIO, il est aussi :

- président du Conseil des traducteurs, terminologues et interprètes du Canada (CTTIC);
- représentant du CTTIC auprès de la Commission sur la culture, la communication et l'information d'UNESCO Canada;
- représentant du CTTIC auprès du TISAC (*Translation and Interpreting Summit Advisory Council*);
- membre de l'*American Translators Association* (ATA);
- membre de l'Autorité canadienne pour les enregistrements Internet (ACEI); et
- membre du comité technique 37 du Conseil canadien des normes.

Quand il ne se dévoue pas aux affaires de son cabinet de traduction, il travaille à l'élaboration d'un tout nouveau site Web de perfectionnement à l'intention des langagiers professionnels, cttic-edu.ca, qui sera très bientôt opérationnel. Ce site a été rendu possible par l'obtention d'un financement dans le cadre du Programme de renforcement du secteur langagier au Canada.

VOTRE NOUVEAU CONSEIL 2011-2012



Alana Hardy
Trésorière

C'est dans le secteur privé, en 1999, qu'Alana Hardy a embrassé la profession de traducteur. En 2006, elle entrait au Bureau de la traduction où elle travaille encore aujourd'hui, à la Division de la traduction parlementaire et de l'interprétation. Elle a obtenu son baccalauréat (avec distinction) en français, langue seconde, et langue et littérature allemandes au Collège universitaire Glendon (Université York), et sa maîtrise en bibliothéconomie et sciences de l'information à l'*University of Western Ontario*. Elle siège au comité de rédaction d'*InformATIO* depuis 2003 et a été secrétaire-trésorière de l'ATIO en 2008-2009, puis secrétaire en 2010-2011. Elle a été lauréate du Prix du bénévolat de l'association en 2007. Elle se dit intéressée par la traduction automatique et l'étymologie et, quitte à pécher par trivialité, elle se déclare fascinée par les langues en général.



Alexandra Scott
Secrétaire

Alexandra Scott est diplômée en traduction depuis 1986; elle est titulaire d'un baccalauréat en économie et d'un diplôme de traduction de l'École de traduction et d'interprétation de l'université de Genève, en Suisse. Elle traduit du français et de l'italien vers l'anglais et est agréée dans ces deux combinaisons. Elle se spécialise dans les textes juridiques et d'affaires. Elle a travaillé pendant 14 ans dans le domaine du droit des marques de commerce jusqu'à ce qu'Internet lui permette de contacter des clients à l'autre bout du monde, ce qui lui permet de travailler en tant que traductrice indépendante depuis 2004. Elle réside à Toronto avec son mari et leurs deux filles. Mais son rêve est de prendre sa retraite à Montréal!



Dorothy Charbonneau
Directrice, Interprètes de conférence

Dorothy Charbonneau est interprète professionnelle depuis plus de 25 ans. Elle a aussi été interprète judiciaire à la cour provinciale de l'Ontario et du Québec et œuvre maintenant à titre d'interprète de conférence, privilégiant dans la mesure du possible les conférences sur les enjeux de la justice. Elle a également servi d'interprète communautaire bénévole. Elle en est à son deuxième mandat au conseil de l'ATIO, ayant assumé son premier de 1995 à 1997. Elle fait partie du conseil pour une deuxième fois depuis 2003. Dorothy est très fière de représenter l'interprétation de conférence et d'avoir participé à la création de la catégorie interprétation judiciaire. Elle se réjouit de l'évolution de la profession d'interprète alors que nous nous efforçons d'accréditer les interprètes communautaires. Lorsqu'elle ne travaille pas comme interprète, on peut la trouver au théâtre, parfois sur scène, parfois en coulisse. Sa nouvelle passion est la traduction littéraire et elle attend avec impatience la publication de sa première traduction littéraire.

Votre nouveau Conseil 2011-2012

Les membres du nouveau Conseil sont :

Barbara Collishaw	présidente
Yuri Geifman	vice-président
Alexandra Scott	secrétaire
Alana Hardy	trésorière
Veronica Cappella	directrice, Traducteurs salariés
Denis Bousquet	directeur, Traducteurs indépendants
Dorothy Charbonneau	directrice, Interprètes de conférence
Elisa Paoletti	directrice, Terminologies
Yuri Geifman	directeur, Interprètes judiciaires
Jianhua (Gerald) Yang	directeur, Langues étrangères

Félicitations à tous!



Elisa Paoletti, Directrice Terminologues

Elisa Paoletti est actuellement terminologue au Bureau de la traduction. Elle fait partie de l'équipe chargée de mettre à jour et d'enrichir le volet espagnol de TERMIUM® (banque de données linguistiques et terminologiques du gouvernement du Canada). À ce titre, elle représente le Bureau de la traduction au Comité mixte sur la terminologie au Canada, le CMTC.

Elisa est originaire d'Argentine, où elle a obtenu un diplôme en traduction technique, scientifique et littéraire anglais-espagnol, en 1994. Elle a par la suite entrepris des études en interprétation de conférence qu'elle a achevées en 1998.

Venue au Canada en 1999 pour étudier à l'Université d'Ottawa, elle a reçu sa maîtrise en traduction en 2001, avant de gagner sa vie à la pige en traduction et en terminologie pour le compte de clients des secteurs public et privé. Elle a aussi enseigné la terminologie aux étudiants de 3^e année du baccalauréat, à l'École de traduction et d'interprétation de l'Université d'Ottawa.

Elisa a reçu son agrément en traduction de l'espagnol vers l'anglais en 2002 et son agrément de terminologue en anglais, français et espagnol en 2010. Mentionnons également qu'elle possède le portugais comme langue de travail.

Après avoir été directrice, Langues étrangères, de 2008 à 2010, Elisa siège désormais en qualité de directrice, Terminologues, au conseil de l'ATIO.



Jianhua (Gerald) Yang
Directeur, Langues étrangères

Gerald Yang est né en Chine, et a fait ses études en Chine et au Royaume-Uni. Il est traducteur agréé dans les combinaisons anglais-chinois et chinois-anglais. Il est aussi l'un des premiers interprètes judiciaires en mandarin qui soient agréés auprès du ministère du Procureur général de l'Ontario. Son expérience va du marketing à la gestion en passant par la consultation sur le patrimoine mondial et les médias de masse. Il est d'avis que son expérience pluridisciplinaire et transculturelle lui donne un atout remarquable et lui permet d'être l'un des traducteurs agréés les plus polyvalents sur le marché.

En tant que directeur, Langues étrangères, il veut collaborer avec ses collègues traducteurs de langues étrangères pour mieux faire connaître la profession et rehausser l'image de l'ATIO et du CTTIC dans les diverses communautés ethniques.

L'ATIO parraine les Jeux de la traduction à Ottawa

Par Elisa Paoletti, trad. a., directrice, Terminologues
Traduction Carmen Bourbonnais, trad. aa



Le 18 mars, Dorothy Charbonneau, directrice, Interprètes de conférence, et moi-même avons eu l'honneur de représenter l'ATIO aux cérémonies d'ouverture des 6^{es} Jeux de la traduction. L'ATIO étant l'un des principaux parrains, Dorothy a été invitée à prononcer une allocution. Elle a souligné l'importance de l'éducation et de la formation professionnelle en tant que fondement essentiel d'une carrière prometteuse.

Les Jeux de la traduction (<http://www.jeuxdelatraduction.com>) ont été créés en 2006 par des étudiants de l'Université de Montréal dans le but de nouer des liens avec de futurs collègues, d'établir des relations professionnelles avec des représentants du secteur langagier et de mettre en valeur la qualité de l'enseignement dispensé par les universités canadiennes dans le domaine de la traduction.

Les Jeux se sont déroulés du 18 au 20 mars. C'était la première fois que les Jeux avaient lieu à Ottawa et que les dix universités canadiennes offrant un programme de traduction y prenaient part.

Au cours de la fin de semaine, les dix délégations ont traduit des annonces publicitaires, des textes techniques et des chansons dans les deux langues officielles. L'équipe de l'Université de Montréal a ardemment défendu son titre, mais c'est l'équipe de l'Université d'Ottawa, l'hôte des Jeux de cette année, qui a été couronnée « championne nationale de traduction ».

Nous félicitons les nouveaux champions et exprimons à tous les participants nos meilleurs souhaits dans la poursuite de leurs études. Toutes et tous méritent nos éloges pour leur enthousiasme, leur esprit de camaraderie et leur compétence. Vive les Jeux!

L'heure des adieux

Par Nancy McInnis, trad. a., présidente sortante
Traduction : Caroline Gilbert, trad. a.

Je viens de rayer de la liste les dernières tâches que je devais accomplir en qualité de présidente de l'ATIO. En effet, l'assemblée générale annuelle d'avril a marqué pour moi la fin de dix années passées au conseil d'administration, dont quatre au poste de présidente. J'étais loin de me douter de ce qui m'attendait lorsque j'ai posé ma candidature pour être directrice, Traducteurs indépendants, il y a de cela bien des années!

Nos réalisations sont nombreuses, mais comme toujours, beaucoup de travail nous attend. Les efforts d'amélioration du processus d'agrément du CTTIC se poursuivent et, à cet égard, l'ATIO a examiné attentivement une nouvelle proposition qui a été présentée. Nous avons fait part de nos préoccupations au comité du CTTIC qui se penche sur cette proposition et nous attendons avec intérêt la suite des événements.

L'ATIO travaille toujours d'arrache-pied pour vous offrir des ateliers intéressants et informatifs, et tente de vous

attirer en plus grand nombre à l'assemblée générale annuelle chaque printemps. Il s'agit d'une réunion importante au cours de laquelle vous avez la chance d'exprimer votre voix sur les questions qui vous touchent directement. Et ce n'est pas tout! C'est aussi une occasion d'échanger avec vos collègues et de vous tenir au courant des dernières nouvelles des autres régions. Vous pouvez également y faire du réseautage, en plus d'étendre vos relations, ce qui, en soi, vaut bien le droit d'entrée.

L'ATIO a offert plus d'ateliers en 2010 qu'en 2009 – tous à un prix des plus avantageux. Des aides financières sont accordées pour les ateliers, l'assemblée générale annuelle et les dîners de Noël de sorte que tous les membres puissent profiter de ces occasions.

Si vous avez en tête un atelier, un article pour InformATIO ou un projet qui vous semble digne d'intérêt, je vous encourage à vous manifester. Nous sommes toujours à l'affût de nouvelles idées (et de nouveaux conférenciers!) pour les ateliers, de volontaires pour faire la surveillance pendant les examens, d'articles pour InformATIO et de membres disposés à participer à des projets. Qui sait jusqu'où votre collaboration pourrait vous mener!

Hommage aux jubilaires

Les membres dont les noms suivent ont adhéré à l'ATIO en 1986 et ont participé à la vie collective de l'Association pendant un quart de siècle.



Nancy McInnis et Elizabeth A. Asbury

Photo Ken Larose

Félicitations ...et bonne continuation!

Elizabeth A. Asbury, *traductrice*

Lise Bazinet, *traductrice*

Andrée Brault-Plouffe, *traductrice*

Alain Côté, *traducteur*

Monique Durette, *traductrice*

Lynda Gagnon, *traductrice*

Martine Hinton, *traductrice*

Edna Hussman, *traductrice et terminologue*

Rafael Solís, *traducteur*

Jacques Sylvain, *traducteur*

Evelyne Urban-Reber, *traductrice*

Attention à l'arnaque!

Par Alexandra Scott, trad. a., secrétaire

Traduction : Carmen Bourbonnais, trad. a.

Nous avons appris que d'habiles escrocs ciblent les traducteurs et les interprètes dans une variation sur le thème du « paiement à l'avance » ou du « paiement excédentaire ».

Une personne communique avec la traductrice, le traducteur ou l'interprète pour lui demander ses services et lui offre de payer à l'avance par chèque, mandat ou chèque de voyage. Le paiement est reçu, mais le montant versé est supérieur au montant convenu. La personne demande alors le remboursement de la part excédentaire.

Dans un autre scénario, la personne demande un remboursement complet en expliquant que ses plans ont changé ou qu'un imprévu est survenu. Souvent, le « client » obligeant dit à sa victime qu'elle peut conserver une portion de l'argent pour les inconvénients subis. L'escroc convainc alors la victime de lui envoyer ou de lui télégraphier la somme à partir de son propre compte ou de ses propres fonds plutôt que de faire annuler le paiement reçu.

Une fois que l'escroc a reçu l'argent de la victime, il devient impossible de le joindre. Un peu plus tard, la victime ou la banque découvre la contrefaçon initiale. La banque annule l'opération et la victime perd la somme qu'elle a fait

parvenir à l'escroc et peut même être passible des frais de pénalité.

Une de nos membres, Marie-Hélène Larrue, nous a rapporté le cas d'une traductrice qui s'est presque fait prendre à un tel piège : un homme lui a envoyé un message par courriel pour demander des services de traduction. Il a accepté de payer une avance de 30 pour 100 et a envoyé à la traductrice un mandat et une copie de son passeport. La traductrice a entrepris le travail, mais la somme reçue était supérieure au montant convenu. Le client a donc suggéré que la traductrice lui fasse simplement parvenir la différence par chèque. Heureusement, cela lui a mis la puce à l'oreille et elle n'a pas envoyé l'argent. Elle a ensuite découvert que le passeport et le mandat étaient faux. Bien qu'elle n'ait pas perdu d'argent, elle a quand même perdu une semaine à travailler en vain sur ce projet.

Nous conseillons ardemment à tous nos membres d'être sur leurs gardes pour éviter de telles fraudes et de toujours faire preuve d'une diligence raisonnable lorsqu'ils entrent en contact avec de nouveaux clients, en faisant une recherche en ligne pour déterminer la solvabilité des sociétés qui font appel à leurs services. Il existe des ressources permettant de vérifier les habitudes de paiement des clients éventuels, notamment le « Blue Board » du site www.proz.com, ou la base de données des pratiques de paiement des cabinets de traduction qui est disponible sur www.paymentpractices.net moyennant des frais d'abonnement.

**L'ATIO remercie le
commanditaire de
l'Assemblée générale
annuelle et Soirée de
Réseautage 2011**



Assurance

Meloche Monnex

**AGRÉÉ PAR VOIE
D'EXAMEN
DU CTIC EN
INTERPRÉTATION
JUDICIAIRE**

Espagnol/Anglais
Piriz, Wilson

**AGRÉÉ SUR DOSSIER
EN TRADUCTION**

Anglais-Français
Thivierge, Yves

Réflexions sur les méthodes de travail des professions langagières au Canada

Par Alain Bernier, trad. a.

Le changement rapide du monde dans lequel nous évoluons nous oblige à régulièrement remettre en question nos méthodes de travail. Qu'il s'agisse de la traduction assistée par ordinateur, de la recherche sur Internet, des médias sociaux, ou du passage aux Normes internationales d'information financière (IFRS), les linguistes de notre époque sont constamment aux prises avec des défis de taille.

Il ne fait aucun doute que les nouveaux instruments de recherche et de rédaction sont porteurs de progrès. Toutefois, ils comportent le risque de nous faire perdre la perspective d'ensemble, un peu comme le recours aux chaînes de montage d'une société spécialisée à outrance risque de nous amener à penser de façon purement linéaire.

Mais l'esprit humain est-il linéaire? N'est-il pas plutôt libre et englobant? N'est-il pas, et c'est là son avantage par rapport à un outil mécanique (à preuve, les victoires répétées aux échecs enregistrées par les humains aux dépens des ordinateurs), capable d'embrasser de façon simultanée plusieurs questions et problèmes, d'en analyser les raisons sous-jacentes et d'en extrapoler les conséquences, tout en dégagant les principes généraux qui s'y rattachent? Ne suffit-il pas pour ce faire d'un peu de concentration et de pensée critique?

Malheureusement, les nouveaux instruments de recherche et de rédaction sont susceptibles de nous faire négliger l'étude

du contexte, l'analyse rigoureuse du texte, l'importance de la recherche globale et ponctuelle, ainsi que l'étude du champ sémantique.

Prenons, par exemple, la traduction assistée par ordinateur. Nul doute que cet avancement technologique augmente grandement la productivité. Toutefois, ne risque-t-on pas ainsi de passer outre aux principes que nous enseignait Marshall McLuhan? En effet, lorsque nous transmettons le message, sommes-nous toujours aux aguets de facteurs comme le destinataire, l'auteur, le médium, la nature du message et les modalités de transmission les plus efficaces, comme le bon niveau de langue et le ton juste?

Qu'est-ce que la traduction? Un art et une science, mais dans quel ordre et dans quelle mesure? Pendant longtemps, ne nous sommes-nous pas concentrés sur l'étude des techniques propres aux professions langagières, en oubliant parfois que la maîtrise technique à elle seule n'est pas un garant de l'élégance du style et qu'à cet égard, il vaudrait peut-être mieux lire les grands auteurs? Et si, faute de temps, il fallait faire un choix parmi ces auteurs, ne vaudrait-il pas mieux lire ceux qui posent des questions plutôt que ceux qui proposent des solutions?

Faute d'adopter une perspective globale et une pensée critique, nous risquons fort de faire fausse route et ainsi ne pas remplir notre mission de communicateurs. Et c'est là pourtant une mission vitale, car dans un pays aussi multiculturel que le Canada, l'excellence des communications joue un rôle clé.

Offre de services d'assurance aux membres de l'ATIO

*Par Louise Voyer et Carol-lee Whipple
Traduction : Jacques Roland, trad. a.*

De temps à autre, des membres de l'ATIO nous demandent s'il serait possible de souscrire, sous les auspices de notre association, une police d'assurance collective qui offrirait un ensemble de prestations (vie, invalidité, soins médicaux et dentaires). L'avantage manifeste d'un tel régime serait que, compte tenu du nombre élevé de participants désireux de bénéficier de la même couverture, le risque serait réparti entre eux; il leur serait en outre facile de présenter une demande d'adhésion à un régime de ce type.

Il convient cependant de prendre en considération un inconvénient inhérent à cette formule. À mesure que les membres avanceront en âge, et suite à l'accroissement du nombre de demandes de prestations, les tarifs ne manqueront pas d'augmenter, et tous les participants devront alors faire face à une hausse importante du montant de leurs primes. Un autre désavantage résulte de la rigidité du régime proprement dit, les membres de l'ATIO ne disposant que de peu d'options, dans le meilleur des cas, pour choisir

les prestations qui les intéressent ou pour personnaliser leur régime en fonction de leurs desiderata. Ils n'auraient alors d'autre choix que de cocher une case marquée « oui » ou « non », sans possibilité d'exprimer leurs préférences personnelles.

En tant que courtiers fournissant des services aux membres de l'ATIO depuis de nombreuses années, voici l'approche que nous préconisons. Nous avons établi un niveau de service tel que nous nous devons de nous entretenir avec chaque membre afin de déterminer la nature exacte de ses besoins, et d'adapter les produits offerts aux priorités de nos clients. La plupart des membres travaillent à leur compte et préfèrent être couverts par un régime conçu « sur mesure », élaboré en fonction des choix qu'ils ont exprimés quant aux niveaux réels de protection et aux prestations dont ils souhaitent bénéficier. Cette approche individualisée nous a permis d'obtenir d'excellents résultats. Évidemment, nous offrons également un régime générique d'association comportant neuf niveaux de couverture à l'intention des membres qui souhaitent malgré tout bénéficier d'une série d'options préétablies.

Comme nous assumons une responsabilité fiduciaire, il nous incombe de nous tenir au courant de l'apparition sur le marché de produits novateurs et spécialisés afin de répondre aux besoins des membres qui ne sont pas assurables dans le cadre de produits de type standard. Un tel état de choses peut donner l'impression que le monde des assurances est un secteur en constante évolution où des exigences draconiennes doivent être observées, mais en même temps, cela nous permet d'être toujours en mesure de proposer à tous les membres une formule adaptée à leurs besoins, quel que soit leur état de santé. Le produit que nous identifions à leur intention ne correspondra peut-être pas forcément à celui qu'ils auraient souhaité obtenir initialement, mais il vaudra certainement mieux que rien.

Nous nous ferons, comme toujours, un plaisir de fournir nos services aux membres de l'ATIO.

Si vous avez des questions ou des préoccupations à formuler, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante : atioinsurance@gmail.com.

Nous vous conseillons vivement de vous abonner à notre nouveau blogue sur les assurances destiné aux membres de l'ATIO : <http://atioinsurance.blogspot.com>

Mme Louise Voyer ou Mlle Carol-lee Whipple
613-728-6956 1-888-792-3385 (poste 113)

Conseillères au service des membres de l'ATIO

InformATIO

Publié par :

L'Association des traducteurs et interprètes de l'Ontario

1202-1, rue Nicholas, Ottawa (Ontario) K1N 7B7

Tél. : (613) 241-2846 / 1-800-234-5030

Télé. : (613) 241-4098

Courriel : InformATIO@atio.on.ca

Site Web : www.atio.on.ca

Tirage : 1300

Imprimeur : Imprimerie Plantagenet

Graphiste : More In Typo

Équipe rédactionnelle : Catherine Bertholet, Alana Hardy, Nancy McInnis, Michel Trahan

Politique éditoriale :

La rédaction d'InformATIO se réserve le droit de renoncer à faire paraître, ou de modifier avec l'accord de son auteur, tout article soumis ou commandé aux fins de publication. Les opinions exprimées dans les articles qui ne sont pas signés à titre officiel sont celles de leurs auteurs et n'engagent pas l'Association.

Remerciements sincères à :

Alain Bernier, Carmen Bourbonnais, Denis Bousquet, Richard Champion, Veronica Cappella, Dorothy Charbonneau, Barbara Collishaw, Jean-Pierre Dany, Yuri Geifman, Caroline Gilbert, Alana Hardy, Ken Larose, Nancy McInnis, Anne Mirgalet-Kennedy, Elisa Paoletti, Jacques Roland, Geneviève Sauvé, Alexandra Scott, Jeannot Trudel, Louise Voyer, Carol-lee Whipple, Jianhua (Gerald) Yang.

TD Assurance

Meloche Monnex

Programme d'assurance recommandé par



VOUS POURRIEZ

GAGNER

**1 DES 2 VOITURES
MINI COOPER
OU 30 000 \$ COMPTANT!***

**« Mes tarifs de groupe m'ont permis
d'économiser beaucoup. »**

– Mireille Baron, cliente satisfaite depuis 2003

Chez TD Assurance Meloche Monnex, nous connaissons l'importance d'économiser autant que possible. En tant que cotisant de l'**Association des traducteurs et interprètes de l'Ontario**, vous pourriez profiter de tarifs de groupe avantageux et d'autres privilèges exclusifs, grâce à notre partenariat avec votre association. Nous sommes convaincus que nous pouvons rendre l'assurance d'une simplicité sans égale afin que vous puissiez choisir votre protection en toute confiance.

**Demandez une soumission en ligne au
www.melochemonnex.com/atio
ou téléphonez au 1-866-269-1371**

Lundi au vendredi, de 8 h à 20 h.

Samedi, de 9 h à 16 h.



TD Assurance Meloche Monnex est le nom d'affaires de SÉCURITÉ NATIONALE COMPAGNIE D'ASSURANCE, laquelle souscrit le programme d'assurances habitation et auto. Le programme est distribué par Meloche Monnex assurance et services financiers inc. au Québec et par Meloche Monnex services financiers inc. dans le reste du Canada.

En raison des lois provinciales, notre programme d'assurance auto n'est pas offert en Colombie-Britannique, au Manitoba et en Saskatchewan.

*Aucun achat requis. Le concours se termine le 13 janvier 2012. Chaque gagnant a le choix de son prix, entre une MINI Cooper Classique 2011 (incluant les taxes applicables et les frais de transport et de préparation) d'une valeur totale de 28 500 \$, ou un montant d'argent de 30 000 \$ canadien. Les chances de gagner dépendent du nombre d'inscriptions admissibles reçues. Le gagnant devra répondre à une question d'habileté mathématique. Concours organisé conjointement avec Primum compagnie d'assurance. Peuvent y participer les membres ou employés et autres personnes admissibles appartenant à tous les groupes employeurs ou de professionnels et diplômés qui ont conclu un protocole d'entente avec les organisateurs et qui, par conséquent, bénéficient d'un tarif de groupe. Le règlement complet du concours, y compris les critères d'admissibilité, est accessible sur le site www.melochemonnex.com. Le prix peut différer de l'image montrée. MINI Cooper est une marque de commerce de BMW AG utilisée sous licence qui n'est pas associée à cette promotion et ne la commande d'aucune façon.

ND/Le logo TD et les autres marques de commerce sont la propriété de La Banque Toronto-Dominion ou d'une filiale en propriété exclusive au Canada et/ou dans d'autres pays.